

## L'ALIMENTATION DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAEN LA MER

*Focus group :*  
Quelle accessibilité à l'alimentation pour les  
personnes en situation de précarité ?

Les actes

Hérouville St-Clair, le 1<sup>er</sup> juin 2023

PRÉAMBULE	3
CONTEXTE, MÉTHODE ET CADRE D'ANALYSE	4
L'AMPLEUR DE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAEN LA MER : TOUR DE TABLE	6
Le Centre d'action sociale (CCAS) de la Ville de Caen	6
L'association Epi Vert, quartier du Chemin Vert à Caen	6
Les Restos du cœur du Calvados	7
L'unité locale de Caen de la Croix-Rouge Française	8
L'Institut Régional du Travail Social (IRTS)	9
Caen la mer Habitat	9
FORCES ET FAIBLESSES DES DISPOSITIFS D'AIDE EXISTANTS	10
QUELLES MARGES DE MANŒUVRE POSSIBLES POUR MIEUX LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE ?	11
CONCLUSION	12
ANNEXES	13
1. Liste des participants	13
2. Extrait du diaporama présenté par l'AUCAME	14

*Toutes les publications de l'Observatoire  
sont téléchargeables sur le site de l'Agence :*

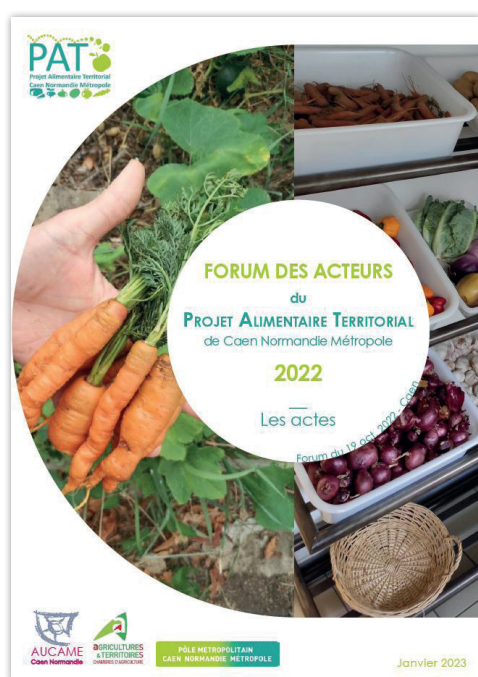
[www.aucame.fr](http://www.aucame.fr)

**L**a crise de la Covid-19, puis l'inflation sur les denrées alimentaires, à hauteur de 12 % sur l'année 2022 (Insee), révèlent et catalysent une tendance générale à la précarisation de l'accès à l'alimentation. L'alimentation devient une variable d'ajustement du budget des ménages de plus en plus prégnante, positionnant les inégalités sociales à l'accès à l'alimentation de qualité comme un champ d'action publique en développement.

Cet enjeu a été identifié dans un premier temps par les travaux du Projet alimentaire de Territoire (PAT) de Caen Normandie Métropole sur l'année 2022-2023. Il est à la croisée des analyses de l'Observatoire des solidarités territoriales de Caen la mer, travaillant actuellement au diagnostic de la politique menée sur les quartiers politique de la ville (QPV). L'AUCAME pressent la lutte contre la précarité alimentaire comme enjeu local des politiques publiques métropolitaines alimentaires et sociales.

Dans ce contexte, l'agence a réuni le 1<sup>er</sup> juin des acteurs de terrain issus tant des sphères de l'aide alimentaire que de l'accompagnement aux personnes en situation de précarité, afin d'analyser la situation alimentaire des habitants des quartiers prioritaires de la Communauté urbaine Caen la mer.

Le format du « focus group », à savoir un atelier de travail participatif d'une vingtaine d'acteurs aux profils variés, a permis d'analyser les dynamiques actuelles, au prisme des dires d'acteurs de terrain. Par un dispositif d'animation participatif, découpé en trois volets, l'AUCAME a souhaité caractériser qualitativement et localement les tendances d'accès à l'alimentation dans les quartiers prioritaires, se questionnant sur les spécificités éventuelles des quartiers caennais. Ce présent document restitue les échanges de ce temps de travail collectif.



# Contexte, méthode et cadre d'analyse

La question de l'accès à l'alimentation renvoie à celle de la précarité alimentaire, soit « une situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri »<sup>1</sup>.

L'analyse de l'aide alimentaire permet d'entrevoir les dynamiques de précarité alimentaire à l'échelle nationale. La Banque alimentaire relève ainsi qu'en 2023 une hausse de 9 % de la fréquentation des centres d'aide alimentaire par rapport à 2020<sup>2</sup>. Certains publics

en prise avec une multiplicité de vulnérabilités sociales et économiques sont particulièrement touchés, tels que les étudiants. 18 % d'entre eux déclarent ne pas manger à leur faim en 2021<sup>3</sup>. Les personnes isolées, notamment les personnes âgées et les familles monoparentales, occupent une place significative dans les dispositifs de l'aide alimentaire.

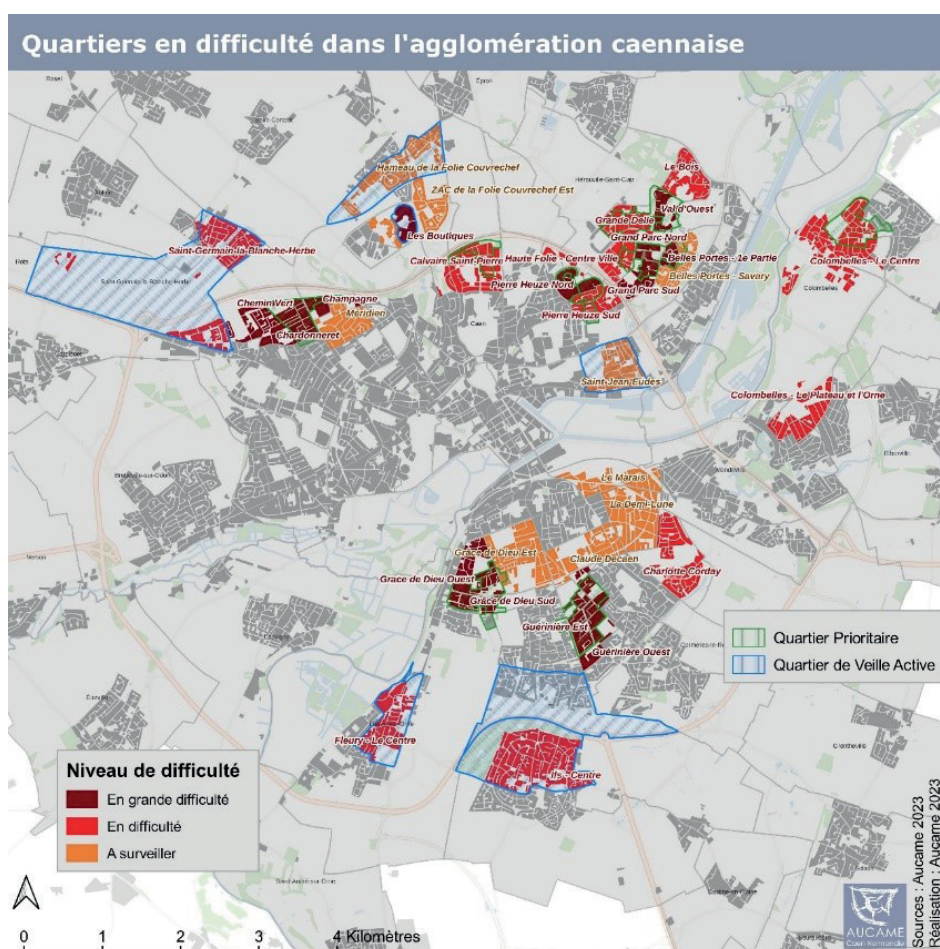
Cet accès à l'alimentation est particulièrement restreint pour certaines catégories de produits tels que les produits frais, plus onéreux que les autres, et particulièrement exposés à l'inflation alimentaire. C'est pourquoi, la Banque alimentaire observe une hausse de la demande des fruits et légumes à l'aide alimentaire : 32 % en 2022, contre 7 % en 2014<sup>4</sup>.

1 Labo de l'Economie sociale et solidaire.

2 Etude Profils, Banque alimentaire 2023. Disponible sur : [www.banquealimentaire.org/etudes-profils-2023-qui-sont-les-personnes-accueillies-laide-alimentaire](http://www.banquealimentaire.org/etudes-profils-2023-qui-sont-les-personnes-accueillies-laide-alimentaire).

3 Observatoire national de la vie étudiante, 2021.

4 Etude Profils, Réseau des Banques alimentaires, février 2023. Disponible sur : [www.banquealimentaire.org/etudes-profils-2023-qui-sont-les-personnes-accueillies-laide-alimentaire](http://www.banquealimentaire.org/etudes-profils-2023-qui-sont-les-personnes-accueillies-laide-alimentaire).



L'accès à certains produits varie selon les catégories socio-professionnelles. Les cadres consomment ainsi 17 kilos de fruits et légumes de plus que les employés et consacrent un budget alimentaire deux fois supérieur à celui des ouvriers<sup>5</sup>, ce qui interroge non seulement l'accès à l'alimentation mais également à la qualité de l'alimentation proposée.

**Si l'aide alimentaire est une échelle de mesure de la précarité alimentaire, ce ne peut être la seule : une large partie du phénomène n'est pas visible puisque nombre de personnes n'ont pas recours à l'aide alimentaire.** Ce phénomène est donc complexe à mesurer, se recoupe par ailleurs à d'autres vulnérabilités (géographiques notamment) et est avant tout une expression de la précarité économique. Aujourd'hui, le territoire ne dispose pas de système de suivi à l'échelle locale.

L'Observatoire des solidarités territoriales de Caen la mer a été créé en 2014 pour identifier et suivre l'évolution des quartiers les plus en difficulté au sein de la Communauté urbaine. Il s'inscrit dans un projet de territoire visant à réduire les inégalités au sein de Caen la mer. Le portage de l'Observatoire est confié à l'AUCAME, qui suit, par divers indicateurs, les évolutions des différents quartiers.

<sup>5</sup> ANSES, étude individuelle nationale des consommations alimentaires 3 (INCA 3), juin 2017.

Cet outil de suivi des dynamiques de précarité à l'échelle de la Communauté urbaine indique logiquement une concentration des logements sociaux et des difficultés sociales dans les sept QPV existants<sup>6</sup>. Ces derniers accueillent en majorité des habitants vivant en dessous du seuil de pauvreté, une part élevée de familles monoparentales en situation souvent précaire, ainsi que des actifs majoritairement employés et ouvriers. Le profil sociologique des habitants des QPV se recoupe ainsi avec les usagers des dispositifs de l'aide alimentaire, ce qui interroge les dynamiques d'accès à l'alimentation de qualité dans les QPV de Caen la mer.

**Afin d'examiner la situation alimentaire des habitants, trois temps de travail ont été proposés aux 21 participants de l'atelier :**

1. L'ampleur de la précarité alimentaire dans les quartiers prioritaires.
2. Temps de réflexion autour des forces, faiblesses et des points d'amélioration des dispositifs d'aide et de lutte contre la précarité alimentaire existants.
3. Les marges de manœuvre possibles pour mieux lutter contre la précarité alimentaire.

<sup>6</sup> Quartiers de la Grâce de Dieu, de la Guérinière, de la Pierre Heuzé, du Calvaire Saint-Pierre, du Chemin Vert à Caen, et deux quartiers sur les communes de Colombelles et Hérouville Saint-Clair.



Tour de table des structures 1<sup>er</sup> juin 2023

# L'ampleur de la précarité alimentaire dans les quartiers prioritaires de Caen la mer : tour de table

Éric Le Gentil, directeur de l'action sociale du Centre d'action sociale (CCAS) de la Ville de Caen

**Un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** est un établissement public administratif, en charge de l'action sociale dans une commune. Il poursuit des missions d'aide sociale et de soutien, avec les institutions publiques et privées (associations). Il aide et accompagne différents types de publics : les personnes âgées, des personnes en situation de handicap, soutien aux familles dans leur recherche de mode de garde, aux familles en difficulté...

Les CCAS ont une double fonction : l'accompagnement à l'attribution de l'aide sociale légale et l'attribution de l'aide sociale facultative, parmi laquelle figure l'aide alimentaire.

[La Direction de l'action sociale de la ville de Caen](#), à ce titre, prend en charge la gestion du restaurant social Marcel Aymé à la Pierre Heuzé et propose des chèques d'accompagnement personnalisé à hauteur de 143 €. L'accès à ces dispositifs se fait selon des barèmes, l'éligibilité des usagers est établie par les travailleurs sociaux du Département.

Le CCAS de Caen n'observe pas d'évolution majeure dans le contexte inflationniste que nous connaissons : « le CCAS accompagne essentiellement des ménages vivant dans des QPV. Le constat est celui d'une grande stabilité dans les profils des bénéficiaires de l'aide alimentaire, mais aussi dans l'origine géographique des personnes (au niveau communal). Les ménages accompagnés par le CCAS sont le plus souvent issus des quartiers populaires, majoritairement des personnes isolées, des ménages monoparentaux puis des travailleurs pauvres. Ce qui est remarquable, c'est la stabilité du nombre d'aides alimentaires que l'on dispense. Nous n'observons pas d'accroissement de la demande, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'accroissement de la précarité alimentaire. »

Éric Le Gentil souligne par ailleurs la nécessité d'un partage d'information régulier entre

structures institutionnelles et associatives de l'aide alimentaire, et d'une meilleure coordination des dispositifs de chaque structure. « La finesse et la précision des informations que nous détenons méritent d'être partagées. Il y a des trésors d'informations à exploiter pour mieux caractériser la demande et pour ensuite développer et ajuster nos dispositifs à la réalité des besoins. De nombreuses initiatives et expérimentations se développent, qui mériteraient d'être évaluées pour en tirer des enseignements et dégager des orientations communes. »

Marylin Chaumont, coordinatrice de l'association Epi Vert, située au Chemin Vert à Caen

Créé il y a 16 ans, **l'Epi Vert** est une association située au Chemin Vert, dont l'objet associatif est de permettre aux personnes de prendre soin de leur santé dans sa globalité. Depuis 2008, son projet phare, l'épicerie sociale, œuvre à offrir à chacun un accès à une alimentation de qualité et variée. L'Epi Vert se veut aussi un lieu de rencontres autour de la santé et de l'alimentation. Pour ce faire, cette épicerie sociale fonctionne comme tout commerce alimentaire. Elle approvisionne ses rayons avec des produits qu'elle achète selon ses critères de santé. L'Epi Vert se veut aussi un lieu de rencontres autour de la santé et de l'alimentation.

L'épicerie propose aux adhérents des produits diversifiés à prix réduits, pour les personnes ayant un reste à vivre inférieur à 5 € par jour et par personne sans limite dans le temps. Chaque famille participe financièrement au paiement de ses achats à hauteur de 50 %, sauf si la capacité financière de la famille ne le permet pas, auquel cas le prix est adapté. L'Epi Vert a développé son réseau d'approvisionnement indépendant, grâce à un budget d'approvisionnement annuel de 50 000 €. Cette décision est issue de la volonté du Conseil d'administration et de la directrice afin de proposer des produits variés, sains et choisis. Des animations sur les sujets de l'alimentation et la santé sont développées tout au long de l'année avec des actions phares comme le marché de fruits et légumes, la gazette mensuelle, les recettes en vidéo, la découverte des légumes et des fruits de saison et de la région et d'autres événementiels. Une équipe, composée d'une directrice, d'une médiatrice en santé et en lien social et de bénévoles, encadre ces actions.

L'Epi Vert fait le constat d'un public majoritairement familial, avec des ménages composés de trois à quatre enfants et très peu de familles monoparentales. La Covid-19 n'a pas engendré de demande supplémentaire. La structure de l'Epi Vert se distingue des dispositifs d'aide alimentaire « traditionnels ». « *Il est nécessaire de distinguer les structures d'aide alimentaire d'urgence et les autres. L'aide alimentaire d'urgence répond comme son nom l'indique à une réponse ponctuelle. Une structure comme l'Epi Vert a pour objet de permettre aux familles précaires de se nourrir tout en préservant leur santé. Manger pour soigner le corps et l'esprit. On ne sort pas de la précarité alimentaire en 6 mois. C'est un mensonge* ».

Selon la directrice, une épicerie sociale doit avoir un budget approvisionnement conséquent afin de garantir le choix des produits proposés aux ménages. Elle propose de s'appuyer sur les recherches au sujet de la sécurité sociale de l'alimentation et de la démocratie alimentaire pour avancer dans la lutte contre la précarité alimentaire. Des lectures conseillées pour commencer : « *Manger – Plaidoyer pour une démocratie alimentaire* », entretien de Dominique Paturol par Marie-Noëlle Bertrand. Editions Arcane 7 ; « *Encore des patates !?* » Editions SSA ; « *La France qui a faim* » par Bénédicte Bonzi. Editions Seuil.

## LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

Calquée sur le modèle de la Sécurité sociale, ce projet consiste en l'attribution d'une allocation universelle et mensuelle de 150 €, qui donne accès à des produits conventionnés répondant à des critères sociaux et environnementaux. Ce projet serait financé par une cotisation sociale à taux unique sur la production réelle de valeur ajoutée. L'objectif étant d'augmenter le budget des ménages dédié à l'alimentation tout en garantissant un soutien aux producteurs.

Une expérimentation est en cours à Montpellier : <https://securite-sociale-alimentation.org/initiative/caisse-commune-de-l'alimentation-montpellier/>

Pour aller plus loin :

Collectif SSA et Claire ROBERT. Bande dessinée « *Encore des patates ?! Pour une sécurité sociale de l'alimentation* », juillet 2021.

*Phillipe Marie, bénévole aux Restos du cœur de Caen*

Fondés par Coluche en 1985, **les Restos du Cœur** sont une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, qui vise à « aider et à apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

Le Conseil d'administration national, qui se réunit une fois par mois, définit la politique des Restos du cœur, que le Bureau élu met en œuvre avec l'aide d'une équipe de bénévoles et de permanents. L'Association Nationale regroupe un certain nombre d'activités centralisées et accompagne les 114 associations départementales et les centres d'activités dans la réalisation de leurs missions sociales, dans le cadre d'un contrat d'agrément.

**Les Restos du Cœur ont mis en place plusieurs types d'aides alimentaires :**

- La distribution de paniers-repas
- Une aide spécifique pour les bébés
- Des repas chauds distribués dans la rue ou dans les centres

L'antenne du Calvados fait le constat d'une augmentation de 18 % du public accueilli en 2023 par rapport à 2022, soit 35 % de repas distribués en plus.

L'association accueille en majorité des familles monoparentales. Depuis la Covid-19 et l'inflation alimentaire, de nouveaux profils ont recours à l'aide alimentaire proposée : le public étudiant et les travailleurs pauvres. Le public étudiant, en augmentation depuis 2019, est concentré sur les antennes de Caen Nord et de Mondeville, ce qui a conduit l'association à adapter des créneaux horaires spécifiques.

Phillipe Marie relève également une fidélisation du public. Toutefois les approvisionnements restent stables, grâce au Fonds social européen, permettant de proposer 30 000 repas par semaine pour tout le Calvados. L'infla-

tion questionne le modèle logistique d'approvisionnement de la structure :

« On ne sait pas où on va. On n'a jamais connu l'inflation comme elle est actuellement. On attache beaucoup d'importance à la qualité de l'aide alimentaire mais aujourd'hui on a un peu l'effet ciseaux, on a plus de demande, moins de moyens. C'est la diversité qui est compliquée. Au travers des lois anti-gaspi<sup>7</sup>, tous les magasins vendent désormais jusqu'à la dernière minute. Donc ça veut dire que les approvisionnements des associations sont largement réduits en termes de quantité. Certes, ça donne du pouvoir d'achat au gens qui sont dans la précarité. Le problème est la diversité et l'apport du frais. Par exemple, il y a 10 ans, par semaine on avait 300 kg de viande, aujourd'hui quand on a 10 kg on est contents. C'est un changement radical. Il faut apporter l'alimentation la plus saine possible, on essaie toujours d'avoir des repas corrects, mais ça devient compliqué de par l'inflation (au niveau national on achète à peu près 20 % de nos approvisionnements, le reste c'est le Fonds Social Européen (FSE) et nos donateurs). De plus, avec la Covid-19, les Enfoirés ont fait deux années sans billetteries, ce qui représente entre 10 et 20 % de nos recettes, c'est quand même énorme. » A noter que l'inflation impacte les dépenses de fonctionnement des antennes (l'électricité, le carburant des camions de ramasse), ce qui a conduit l'échelon national à mettre en retrait certains dispositifs, tel que le relais petite enfance. « Le national a fait le choix depuis plus d'un an d'intégrer les factures électriques dans le barème d'éligibilité donc on accueille plus de personnes. »

<sup>7</sup> Référence aux lois Garot (2016) sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et EGAlim (2018), qui incitent les grandes et moyennes surfaces à mettre en place des rayons dates courtes pour limiter le gaspillage alimentaire, ce qui constitue, selon les structures d'aide alimentaire, un manque à gagner conséquent en termes d'approvisionnement.

*Claude Gauthier, président de l'unité locale de Caen de la Croix-Rouge Française*

Suite à la Covid-19, la Croix-Rouge a développé ses maraudes et a adapté ses seuils d'accueil, observant ainsi une augmentation d'une centaine de familles. « Aujourd'hui on souhaite ouvrir une épicerie sociale parce qu'on accueille des personnes qui ont des situations très diverses de la même façon. » Au même titre que les Restos du cœur, la ramasse offre moins de denrées alimentaires face aux lois anti gaspillage instaurées dans les grandes et moyennes surfaces. Néanmoins, la Croix-Rouge parvient à diversifier ses approvisionnements, notamment auprès de producteurs volontaires. Le volume donné par les producteurs est bien plus conséquent que celui récolté lors des ramasses, ce qui questionne les moyens logistiques, notamment au vu des dates courtes des denrées, obligeant à une efficacité renforcée du système.

Créée en 1864, **la Croix-Rouge** est une association loi 1901 à but non lucratif, auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire et actrice majeure de l'économie sociale et solidaire. La Croix-Rouge rassemble 70 000 bénévoles qui interviennent dans les unités et délégations, 17 000 salariés travaillant dans 635 établissements sanitaires, sociaux, médico-sociaux et de formation et 20 000 étudiants qui se forment aux métiers du « prendre soin ».

Dans le territoire du Calvados, la Croix-Rouge est animée par plus de 650 bénévoles répartis sur 9 sites. La délégation territoriale est, dans sa zone d'action, dépositaire de l'autorité du président national et du Conseil d'administration de la Croix-Rouge française. Elle veille à la mise en œuvre de leurs décisions, coordonne et anime l'action des unités locales du département. Les activités déployées prennent des formes très variées autour des trois pôles principaux que sont l'action sociale, le secourisme et l'urgence.

**L'Unité Locale de Caen** compte aujourd'hui près de 400 bénévoles de tous âges et de tous horizons qui viennent en aide à ceux qui en ont besoin. En matière d'action sociale et d'aide alimentaire, la Croix-Rouge caennaise met en œuvre une distribution alimentaire sous forme de colis, à laquelle s'ajoutent des maraudes quotidiennes ainsi qu'un dispositif de distribution itinérante « Croix-Rouge sur roues », déléguée dans le sud du département. La Croix-Rouge s'approvisionne auprès de la Banque alimentaire du Calvados.



Joël Malandain, formateur à l'Institut Régional du Travail Social (IRTS)

**L'Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Caen Normandie** est un établissement d'enseignement supérieur agréé par l'État et le Conseil Régional de Normandie, créé en 1986.

L'IRTS Normandie-Caen assure la formation des travailleurs sociaux en proposant 18 formations diplômantes et certifiantes. Dans le cadre de ses missions, l'IRTS participe au service public de la formation en intervention sociale.

Pour l'IRTS qui forme les travailleurs sociaux, le constat est axé sur la précarité étudiante présente au sein de l'IRTS. Joël Malandain relève une dégradation forte de la santé générale des étudiants, associée à une méconnaissance des droits. Les problématiques de logement, d'alimentation et de financement des formations sont particulièrement relevées. Les étudiants ne disposent pas d'aides inconditionnelles et n'ont pas les bonnes informations. « Ils sont donc jugés et parties », c'est-à-dire qu'ils accompagnent, lors de leur formation pratique, des personnes qui peuvent être dans les mêmes difficultés qu'eux-mêmes en tant qu'étudiants. Par ailleurs, les métiers du travailleur social sont mis en tension, ce qui a été officialisé par un décret du 8 avril 2022.

Joël Malandain souligne par ailleurs la nécessité de prendre en compte la différence entre le territoire vécu et le territoire administratif d'accompagnement, dans le cadre des accompagnements sociaux des populations en situation de précarité, dans une optique de géographie sociale.

Camille Regnault et Beryl Morin, travailleuses sociales à Caen la mer Habitat

Créé en 1919, **Caen la mer Habitat** est le premier bailleur social de la Communauté urbaine Caen la mer.

Le patrimoine de **Caen la mer Habitat** intervient essentiellement dans les quartiers politiques de la ville, avec 10 478 logements familiaux, 443 logements en résidences pour personnes âgées ou handicapées, 577 logements en résidences étudiantes et 105 locaux professionnels et commerciaux. CLM Habitat propose également un accompagnement des habitants et met en œuvre des initiatives relatives au cadre de vie, telles que des jardins partagés.

Les représentantes de Caen la mer Habitat font le constat de l'augmentation d'un public salarié, soit des personnes n'ayant pas ou peu la possibilité d'accéder aux aides, se tournant vers un accompagnement social pour la première fois.

Ce temps d'échanges a souligné la forte diversité de public accueilli selon la structure d'accueil ainsi que de l'accompagnement proposé et des quartiers concernés.

D'une part, le public varie car la structure elle-même a des critères « d'admission » différents, des formes d'aides et une approche différente des bénéficiaires. Il s'agit ainsi d'appréhender les distinctions entre plusieurs types d'aide alimentaire (d'urgence et de long terme) qui se différencient dans leurs objectifs, leurs moyens et leurs modalités.

D'autre part, la Covid-19 et l'inflation alimentaire ont induit une forte augmentation du public étudiant, concentré a priori sur des quartiers spécifiques (Caen Nord, Mondeville, centre-ville caennais, Hérouville Saint-Clair notamment). L'Observatoire des solidarités territoriales de l'AUCAME remarque une surreprésentation des familles monoparentales, des travailleurs pauvres et des étudiants dans les quartiers politiques de la ville. L'apparition de ces nouveaux profils laisse penser qu'il y a de moins en moins de profil type de la précarité alimentaire. Également les structures remarquent un besoin de communication et d'un meilleur partage de l'information, afin de favoriser une cohésion entre les acteurs et les dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire. La multiplicité des manières de faire et des visions peut entraîner des divergences de vision quant aux actions à mettre en place.

# Forces et faiblesses des dispositifs d'aide existants

Individuellement, par des *post-it* ensuite classés par l'équipe de l'AUCAME, les participants ont formulé une analyse des dispositifs existants, afin de cibler les problématiques communes et les marges de manœuvre possibles.

## Forces et faiblesses des dispositifs existants

Remplissage des Post-It et réactions à chaud

Fonctionne bien

A améliorer

Les manques



Structuration des idées par l'équipe de l'AUCAME

**L'approvisionnement, les collectes et les circuits courts** sont des **forces structurantes des dispositifs caennais**, ainsi que **la mobilisation des différents acteurs** et **l'accompagnement par l'insertion**.

Les points d'amélioration évoqués concernent davantage la diffusion des informations entre les acteurs et l'information envers les habitants sur les aides disponibles, afin de réduire le non recours aux droits. Ces éléments s'inscrivent dans une réflexion globale sur la qualité de l'accompagnement à la personne, dans laquelle prend part la lutte contre la précarité alimentaire.

La communication entre acteurs est un point de faiblesse du tissu caennais, notamment face à l'absence de rencontre récurrente entre acteurs. La création et la facilitation d'espaces d'échange et de coordination pourrait donc permettre de renforcer l'efficacité du réseau. La question de l'accès géographique figure également parmi les faiblesses évoquées. Le maillage territorial des épiceries sociales fait l'objet d'une attention particulière, avec la proposition de couvrir chaque quartier d'une épicerie dotée d'un budget en conséquence et de la création d'un pôle logistique commun. L'interconnaissance apparaît comme une clé de voûte qui permettrait de consolider l'efficacité de la lutte contre la précarité alimentaire. Cette cohésion permettrait de mieux répartir les aides au sein du territoire et d'améliorer l'accessibilité à l'alimentation des habitants des QPV.



Travail sur les forces et faiblesses des dispositifs

# Quelles marges de manœuvre possibles pour mieux lutter contre la précarité alimentaire ?

## Réflexions en groupes

Ce troisième temps consistait en une réflexion par groupe, autour de la question suivante : **quelles améliorations concrètes peut-on apporter et mettre en œuvre sur le territoire ?** Diverses propositions ont été formulées, se focalisant notamment sur la logistique de proximité, la coordination entre acteurs, le maillage territorial du tissu associatif ainsi que les principes d'accompagnement des personnes :

- ▶ **La création d'une épicerie sociale dans chaque quartier.** Ces épiceries intégreraient une sensibilisation globale, sans restriction du public accueilli. Ces dispositifs permettraient de favoriser l'intégration du public sur ses besoins, pour redonner du pouvoir d'agir aux usagers de l'aide alimentaire.
- ▶ **L'articulation des approvisionnements autour d'une plateforme logistique unique,** permettant de favoriser une meilleure coordination entre acteurs.
- ▶ **La mise en place des temps de travail commun et, à long terme, avec des chercheurs sur le sujet de l'aide alimentaire,** afin de faire un pas de côté et de prendre de la hauteur sur les dynamiques.

- ▶ La proposition de **solutions différenciées** en fonction des publics, pour se détacher d'une réponse uniforme, répondant au manque de suivi des bénéficiaires dans le temps.
- ▶ **Le lien avec les jardins partagés,** favorisant l'autoconsommation alimentaire et la sensibilisation à l'alimentation de qualité est également mentionné.

Le suivi des bénéficiaires fait l'objet de dissensions parmi les acteurs. Des structures insistent sur le fait que le problème est avant tout celui d'une précarité économique et non pas celui de l'accès aux droits. Toutefois d'autres acteurs relèvent le besoin de poser un chiffre et une proportion sur le besoin d'une aide alimentaire de long terme, soulignant que le dispositif d'aide d'urgence est détourné face aux besoins d'aide durable. Or le croisement des données soulève un « frein RGPD ». En effet, les règles RGPD ne permettent pas le partage des informations entre les différentes associations, dans un souci de protection des données personnelles de chaque usager, ce qui interroge sur le suivi quantitatif des dispositifs de distribution.



Travail de groupe, 1<sup>er</sup> juin 2023

# Conclusion



*Hubert Picard,  
élu référent PAT à  
l'AUCAME, et président  
de la Communauté de  
communes des Vallées  
de l'Orne et de l'Odon*

*« Je voudrais déjà vous remercier d'avoir répondu à cette invitation. Le sujet de la précarité alimentaire est un sujet que l'on a souhaité accompagner suite à tout le*

*travail que nous avons fait dans l'élaboration du Projet alimentaire territorial (PAT) que l'on réalise à l'échelle de Caen Métropole. La précarité, qu'elle soit alimentaire, énergétique, ou autre, existe ici ou là dans nos communes, même plutôt bien situées ou bien accompagnées.*

*Ces questions n'ont réellement de sens que si nous les traitons sur un périmètre qui permet à tout le monde de se retrouver et de traiter dans sa globalité toutes ces questions. Lorsque nous avons, en octobre 2022, réuni l'ensemble des acteurs du PAT à l'occasion du Forum annuel des acteurs, cette question de la précarité sociale est apparue, d'où cette initiative que je salue. Je n'ai pas pu assister à l'ensemble de la matinée mais j'ai vu qu'il y avait des échanges un peu vifs mais c'est normal, puisque nous sommes face à de telles difficultés que chacun essaie d'avancer individuellement, que ce soit sous les formats associatifs, sous les formats plus institutionnels des CCAS, mais tout le monde essaie d'apporter des réponses.*

*Je crois que ce travail en commun est indispensable et que c'est le rôle d'une agence comme l'AUCAME de vous accompagner, en tout cas de vous le faciliter, autant qu'on le pourra, pour essayer de structurer quelque chose qui soit profitable à toutes les familles, parfois seules, parfois avec des enfants, qui sont dans la précarité alimentaire.*

*Il ne faut pas oublier le secteur rural, et la première des missions peut-être, en tant qu'élu, concerne la restauration scolaire, où l'on constate aussi, même dans nos communes rurales, de la précarité alimentaire, non pas sur le lieu de restauration mais dans les familles. Dans un certain nombre de cas, le repas du midi de l'enfant est très important voire quasi essentiel. C'est aussi essayer de travailler sur des réseaux de proximité, c'est tout l'enjeu du PAT que nous développons. Le PAT développe un certain nombre d'axes, c'est aux territoires de s'en emparer et de les décliner pour améliorer la situation, sur toutes les questions de la précarité alimentaire et de la proximité.*

*J'ai bien relevé la nécessité d'une plateforme logistique. Il est également évoqué la possibilité d'une légumerie sur le territoire par rapport à nos agriculteurs, peut-être que la question des épiceries solidaires permettrait, au-delà des problématiques de la grande distribution, d'avoir aussi des moyens de distribution de proximité, mais ça demande un véritable engagement politique des collectivités. J'ai cette conviction que nous avons vécu cette crise, cette grande parenthèse, qui a été un révélateur et un accélérateur de situations compliquées. Je pense notamment au monde étudiant qui a vécu une période extrêmement compliquée, et qui continue.*

*Je tiens à vous remercier de votre participation, et c'est normal et quelque part c'est sain qu'il y ait un peu de virulence dans vos propos. Ça veut dire que vous êtes des gens passionnés, que vous portez vraiment votre mission, que vous la portez à cœur. L'AUCAME essaiera de faire tout son possible pour faire facteur de lien, de liant et d'avancer tous ensemble.*

*Merci encore. »*

## 1. Liste des participants

Tableau 1

Noir : structures présentes – Bleu : structures excusées

Institutionnels	Associations d'aide alimentaire	Réinsertion sociale et accompagnement à la personne
<b>CCAS Caen</b> <b>Pôle sénior du CCAS d'Hérouville Saint-Clair</b> <i>Centre socio-culturel de la Grâce de Dieu</i>	<b>Croix-Rouge Unité locale de Caen</b> <b>Épicerie sociale Épi Vert</b> <b>Les Restos du Cœur</b> <i>Agoraé</i> <i>La Voix des femmes</i> <i>Saint-Vincent de Paul</i> <i>Secours Populaire du Calvados</i>	<b>ATIPIIC</b> <b>Foyer Horizon Habitat Jeunes</b> <b>Caen la mer Habitat</b>
Collectivités locales et territoriales (élus ou administratifs)	Organismes de formation	Autres
<b>Caen la mer</b> <b>Caen Normandie Métropole</b>	<b>IRTS Caen Normandie</b> <i>ESO-Université</i>	<i>CROUS</i> <i>Phenix</i>

## 2. Extrait du diaporama présenté par l'AUCAME

### CONTEXTE

+ 9 % de la fréquentation des centres d'aide alimentaire par rapport à 2020 (Etude Profils, Banque alimentaire 2023)

32 % de demande en fruits et légumes à l'aide alimentaire en 2022, contre 7 % en 2014 (Etude Profils, Banque alimentaire 2023)

18 % des étudiants déclarent ne pas manger à leur faim en 2021 (Observatoire de la vie étudiante)


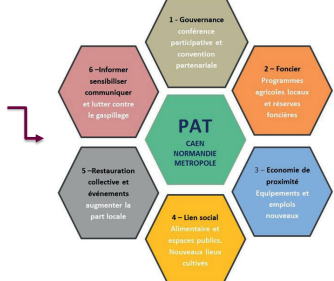
+ 12 % d'inflation alimentaire sur l'année 2022 (INSEE)

- Des profils de plus en plus hétérogènes ayant recours à l'aide alimentaire : retraités, actifs, familles monoparentales, étudiants.
- L'alimentation : une variable d'ajustement du budget des ménages.
- Une tendance générale à la précarisation de l'accès à l'alimentation.

1<sup>ER</sup> JUIN 2023 – MAISON DES ASSOCIATIONS D'HÉROUVILLE SAINT-CLAIR 7

### L'ELABORATION DU PROJET ALIMENTAIRE DE CAEN NORMANDIE METROPOLE

→ Favoriser la relocalisation de l'alimentation sur le territoire de Caen Normandie Métropole, une démarche initiée en 2017

**Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) :**

- Une démarche créée par la loi LAAF de 2014
- Une méthodologie favorisant des élaborations concertées avec les acteurs du système alimentaire
- Visant la reconexion entre la production et la consommation locale

1<sup>ER</sup> JUIN 2023 – MAISON DES ASSOCIATIONS D'HÉROUVILLE SAINT-CLAIR 8

### LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE (PAT)

#### AXE STRATEGIQUE : RENFORCER LA COLLABORATION ET LE LIEN SOCIAL

**Forum des acteurs 2022 : la lutte contre la précarité alimentaire**

- Table ronde : comment favoriser l'accessibilité sociale à l'alimentation de qualité ?
- Visite de l'épicerie sociale de l'Epi Vert

« Il y a une chute importante de l'approvisionnement des inventus des magasins (30 % aujourd'hui) via les GMS, car ces dernières mettent en œuvre un meilleur management des dates courtes »

« Nous avons besoin de développer d'autres sources d'approvisionnement. »

Banque alimentaire du Calvados

**Des retours d'expériences qui nourrissent les actions du Projet alimentaire**

- L'approvisionnement : des problématiques renforcées face à la désorganisation de la chaîne alimentaire
- Une forte augmentation des bénéficiaires et des structures de l'aide alimentaire, dans un contexte inflationniste
- L'accès précaire aux produits frais

1<sup>ER</sup> JUIN 2023 – MAISON DES ASSOCIATIONS D'HÉROUVILLE SAINT-CLAIR 9

### OBSERVATOIRE DES SOLIDARITES TERRITORIALES DE CAEN LA MER

Création d'un Observatoire des Solidarités Territoriales en 2014 pour identifier et suivre l'évolution des quartiers les plus en difficultés par Caen la mer. Il s'inscrit dans un projet de territoire visant à réduire les inégalités au sein de Caen la mer.

**Le portage de l'observatoire confié à l'AUCAME.**

Projet en cours : le diagnostic du contrat de ville

- Comparaison avec 13 autres villes
- Echanges avec les conseils citoyens
- Enquête en partenariat avec l'IRTS

**Objectifs de l'observatoire**

- Quantifier les écarts entre quartiers
- Repérer et caractériser les quartiers en difficulté, apprécier leur évolution dans le temps
- Identifier les quartiers en décrochage (dégradation et fragilisation)
- Cibler les problématiques propres à chaque quartier

La précarité alimentaire : à la croisée des politiques sociales et alimentaires.

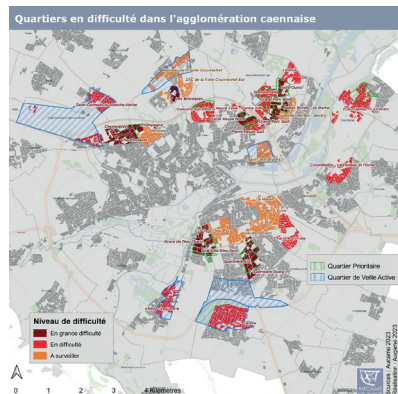
Comment se caractérise l'accès à l'alimentation dans les quartiers prioritaires ?  
Quelle est l'alimentation des personnes en situation de précarité ?

1<sup>ER</sup> JUIN 2023 – MAISON DES ASSOCIATIONS D'HÉROUVILLE SAINT-CLAIR 10

### Les habitants des quartiers prioritaires de Caen la Mer

→ 7 quartiers prioritaires répartis sur 3 communes, représentant 27 100 habitants

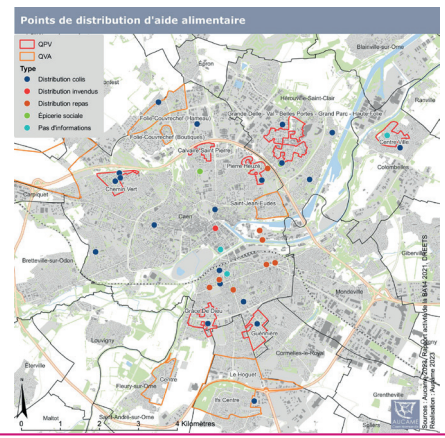
- Concentration de logements sociaux
- Une majorité de la population en dessous du seuil de pauvreté
- Une part élevée de familles monoparentales, en situation souvent précaire
- Une part élevée d'habitants de nationalité étrangère
- Des actifs majoritairement employés et ouvriers
- Une concentration de difficultés sociales



1<sup>ER</sup> JUIN 2023 – MAISON DES ASSOCIATIONS D'HÉROUVILLE SAINT-CLAIR 11

### CARTOGRAPHIE DE L'ACCES A L'AIDE ALIMENTAIRE

- Une base de travail, amenée à être complétée
- Certains quartiers peu couverts par le tissu d'aide alimentaire
- Une présence accrue des associations Rive droite

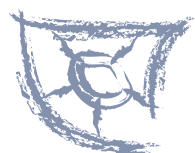


→ Mieux caractériser le phénomène de précarité alimentaire à Caen

1<sup>ER</sup> JUIN 2023 – MAISON DES ASSOCIATIONS D'HÉROUVILLE SAINT-CLAIR 12

---

**Directeur de publication :** Patrice DUNY  
**Réalisation et mise en page :** Aucame 2023  
**Illustrations :** Aucame, sauf mention contraire  
**Contact :** manuela.laurent@aucame.fr



**AUCAME**  
Caen Normandie

**Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole**

21 rue de la Miséricorde  
14000 CAEN

[contact@aucame.fr](mailto:contact@aucame.fr)

[www.aucame.fr](http://www.aucame.fr)